

to grant access thereto to any census officer, commissioner, enumerator, agent or other person deputed for that purpose by the Canada Statistician, and every person who wilfully hinders or seeks to prevent or obstruct such access, or otherwise in any way wilfully obstructs or seeks to obstruct any person employed in the execution of any duty under this Act or any regulation, is guilty of an offence and is liable, on summary conviction, to a fine not exceeding three hundred dollars and not less than fifty dollars or to imprisonment for a term not exceeding six months and not less than one month, or to both fine and imprisonment”.

“Canada
Bureau of
Statistics”,
“Canada
Statistician”

14. Wherever in any other Act, order in council, proclamation or other document the words “Dominion Bureau of Statistics” or “Dominion Statistician” are found there shall be substituted therefor the words “Canada Bureau of Statistics” or “Canada Statistician”, as the case may be.

ments, et refuse ou néglige d'en permettre l'accès à un fonctionnaire du recensement, commissaire, recenseur, agent ou à toute autre personne chargée de ce service par le statisticien du Canada, de même que quiconque volontairement empêche ou cherche à empêcher cet accès ou à y mettre des obstacles, ou, de quelque autre façon, volontairement entrave ou cherche à entraver une personne employée à l'exécution d'un devoir prévu par la présente loi ou un règlement, est coupable d'une infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de trois cents dollars au maximum et de cinquante dollars au minimum, ou d'emprisonnement pour une période de six mois au plus et d'un mois au moins, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.»

14. Chaque fois que dans quelque autre loi, décret en conseil, proclamation ou autre document apparaissent les mots «Bureau fédéral de la statistique» ou «statisticien fédéral» ils doivent être remplacés par les mots «Bureau de la statistique du Canada» ou «statisticien du Canada», selon le cas.

«Bureau
de la
statistique
du Canada»
«statisticien
du Canada»